COMITE DES FÊTES
03310 VILLEBRET
Brocante-vide grenier du 1er octobre 2017
Autorisation individuelle

NOM : _____

PRENOM : _____

est autorisé à vendre ou échanger des objets, mobiliers d'occasion lui appartenant lors de la foire à la brocante-vide grenier organisée par l'association qui se déroule le dimanche 1er octobre 2017 dans le bourg de VILLEBRET sur les parties nommées ci-dessous :

- la parcelle cadastrée n° 22 section AO
- la parcelle cadastrée n° 23 section AO
- la parcelle cadastrée n° 25 section AO
- rue des Fragnes
- rue du tureau
- place de l'Eglise
- parking du St Etienne
- rue du chateau
- la parcelle cadastrée n° 81 section AN

Conformément aux instructions préfectorales, chaque exposant ne devra avoir fait qu'une seule brocante à ce jour.
Chaque exposant est tenu de s'installer sur les emplacements nommés ci-dessus et affichés lors de l'inscription (voir plan et législation affichés à l'accueil). Le comité des fêtes se décline de toute responsabilité en cas de non respect des règles.
L'autorisation devra être présentée par son titulaire, dans le périmètre de la brocante, à tout réquisition des services de la gendarmerie ou de police.

Le Président

Patrick .Autourde

Je soussigné(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

_____

Pièce d'identité : _____

N° : _____

Délivrée le : _____ Par : _____

PROFESSIONNEL

N° de carte : _____

Délivrée le : _____

Par : _____

sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public ou privé pour la brocante-vide-grenier de VILLEBRET le dimanche 1er octobre 2017 pour laquelle je retiens ____ mètres.
J'atteste sur l'honneur à ce jour, n'avoir participé qu'à une seule brocante cette année.

Signature